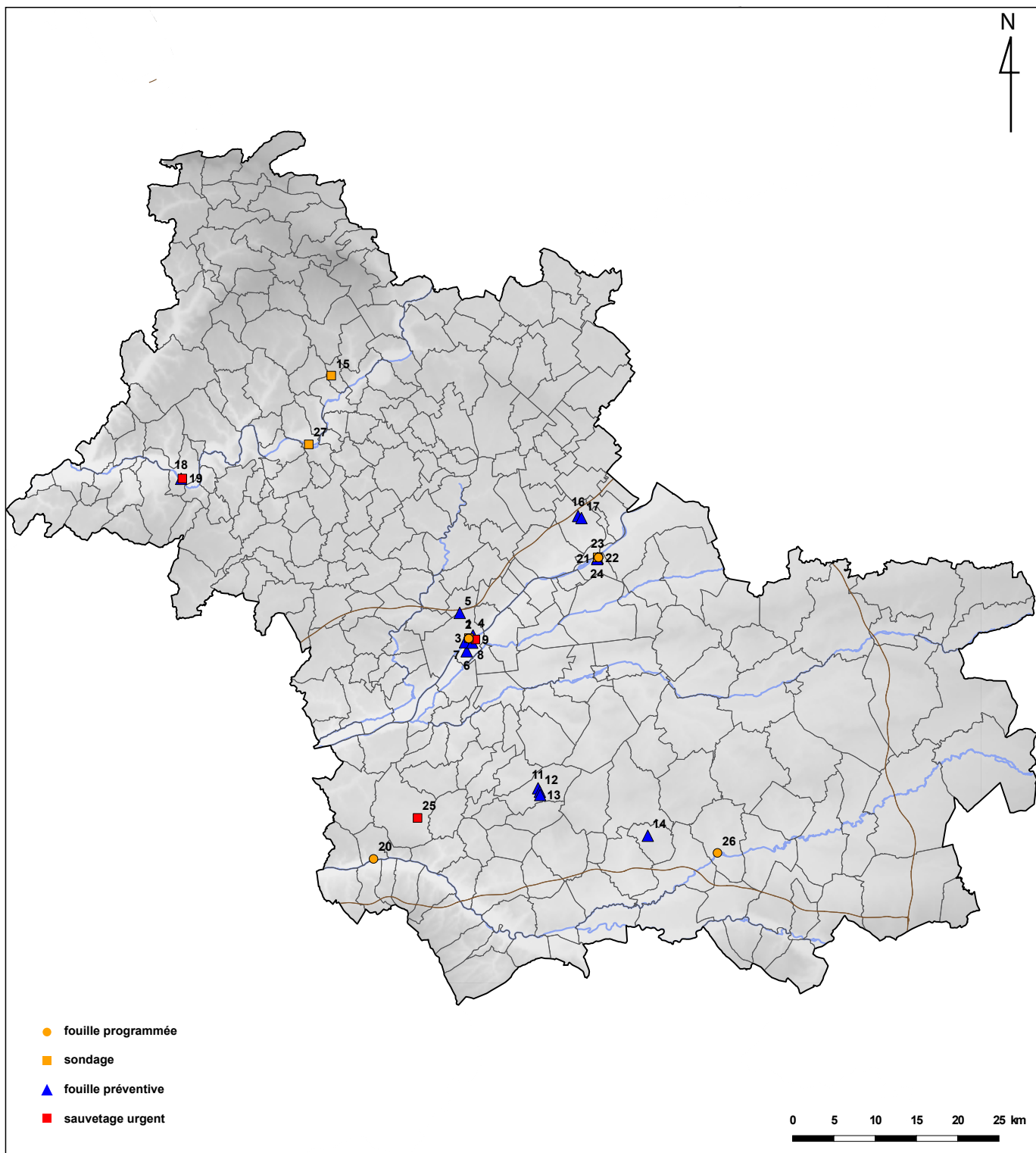


Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		8182	2009	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		8852	2010	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		9242	2011	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		9828	2012	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		10132	2013	
41 018	Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours	Didier Josset (INRAP)	19 24 27 31	PCR	MA MOD	10182	2013	
41 018	Prospections aériennes et pédestres secteur de Blois	Didier Josset (INRAP)		PRD		10385	2013	
41 018 002 AH	Blois, Le château	Simon Bryant (INRAP)	24	FP	MA MOD	8320	2009	1
41 018 002 AH	Blois, Le château	Simon Bryant (INRAP)	24	SD	MA MOD	9577	2011	1
41 018 002 AH	Blois, Château de Blois, aile François 1er	Simon Bryant (INRAP)	24	FP	MA MOD	10251	2013	2
41 018 031 AH	Blois, le château, place du Château	Simon Bryant (INRAP)	24	FP	MA MOD	9819	2012	3
41 018 076 AH	Blois, Terrasses de l'Evêché	Marie-Denise Dalayeu (INRAP)	19 23	SP	MA MOD	8150	2011	4
41 018 087 AP	Blois, Le Bout des Hayes Ouest	Muriel Pellissier (PRIV)	12	SP	NEO	8041	2009	5
41 018 088 AH	Blois, La Motte	Nicolas Payne (PRIV)	15	SP	FER	8769	2010	6
41 018 094 AH	Blois, 40-42 rue Florimond-Robertet	Raphaël De Filippo (INRAP)	19	SP	GAL	9573	2012	7
41 018 097 AH	Blois, Reconversion hôpital en Vienne	Didier Josset (INRAP)	19 22 23	SP	GAL MA MOD	10082	2013	8
41 018 106 AH	Blois, 13b rue des Ponts Chartrains	Victorine Mataouchek (INRAP)	19 20	SU	MOD	10443	2013	9
41 034 035 AH	Chambord, Barrage de la Fosses-des-Ysles	Louis Magiorani (BEN)	23 25	PRT	MA MOD CON	8948	2010	10
41 059 018 AH	Contres, Déviation de Contres, tronçon 1	Marion Lahaye (PRIV)		SP	BRO MA	8316	2010	11
41 059 021 AH	Contres, Déviation de Contres (tronçon 3 - secteur 1)	François Cherdo (INRAP)	14 20	SP	FER GAL	9069	2011	12

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
41 059 022 AP	Contres, Déviation de Contres (tronçon 3 - secteur 2), les Fosses Plates	Hélène Froquet (INRAP)	14 15	SP	BRO	9070	2011	13
41 112 005 AH	Lassay-sur-Croisne, la Charmille	Mathieu Munos (INRAP)	20	SP	MA	8730	2010	14
41 116	Lisle, L'Epau, les Arrachis	Jackie Desprée (AUT)	3	SD	PAL	10373	2013	15
41 136 016 AH	Mer, ZAC des Portes de Chambord, Beaudisson	Fabrice Couvin (INRAP)	15 20 22	SP	GAL MA	8844	2011	16
41 136 024 AH	Mer, ZAC Les Portes de Chambord, La Gueule II	Fabrice Couvin (INRAP)	20	SP	GAL	9173	2011	17
41 149 013 AH	Montoire-sur-le-Loir, Quartier Marescot-Médiathèque (couvent des Augustins)	Mathias Cunault (INRAP)	19 23	SU	MA MOD CON	8818	2009	18
41 149 013 AH	Montoire-sur-le-Loir, Quartier Marescot-Médiathèque	Gaël Carre (PRIV)	19 23	SU	MOD CON	8952	2010	19
41 151 004 AH	Montrichard, le château	Cécile Leon-Holzem (BEN)	24	FP	MA	9053	2010	20
41 155 020 AP	Muides-sur-Loire, Rue des Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12 20	SP	GAL	8258	2009	21
41 155 022 AP	Muides, le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	FP	NEO	9057	2010	22
41 155 022 AP	Muides, le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	FP	NEO	9581	2011	22
41 155 022 AP	Muides-sur-Loire, Rue des Flénats, Le Bas des Ports	Roland Irribarria (INRAP)	12	SP	NEO	9174	2011	22
41 155 022 AP	Muides, le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	FP	NEO	10188	2013	22
41 155 023 AH	Muides-sur-Loire, Le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	SD	NEO	8709	2009	23
41 155 024 AP	Muides-sur-Loire, rue de la Croix	Roland Irribarria (INRAP)	8 12	SP	NEO	9725	2012	24
41 180 004 AH	Pontlevoy, Rue du Colonel Filloux	Mathias Cunault (INRAP)	23	SU	MA	8817	2009	25
41 194 021 AH	Romorantin-Lanthenay, Le Grand-Jardin Centre Hospitalier	Simon Bryant (INRAP)	19 25	FP	MOD	8865	2010	26
41 269 093 AH	Vendôme, Hôtel du Saillant, 45 rue Poterie	Gaël Simon (SUP)	19	SD	MA	9823	2012	27



L'objectif du PCR « Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours » est de proposer un système d'analyse des données archéologiques urbaines de la ville de Blois. Cet objectif est le même que celui des documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (Depavf). L'accent sera tout d'abord mis sur l'étude archéologique et historique du faubourg de Vienne et de la plaine alluviale de la rive gauche.

Le but de cette équipe interdisciplinaire est de parfaire la connaissance de l'évolution du paysage blésois et de restituer la topographie urbaine et celle de l'espace ligérien, par l'étude des éléments matériels (culture matérielle) que l'on appréhende dans divers types de sources, en mettant notamment en œuvre l'ensemble des connaissances patrimoniales répertoriées sur les communes de Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la Forêt et Vineuil. Ce projet associe une vingtaine de chercheurs de différentes institutions (Inrap avec 10 chercheurs, SRA Centre, SDA bureau 1, CD Loiret Sedil, EHESS UMR 8558, EA 6293 GeHCO Université de Tours, UMR 7324 CITERES-LAT, UMR 7619 Sysiphe).

Les sources exploitées dans le cadre du PCR

- Archéologie de terrain

Depuis le début des années 1990, la commune de Blois a connu un essor de l'archéologie urbaine, à travers plus d'une centaine d'opérations archéologiques préventives. Ce sont 65 diagnostics, 34 fouilles et 3 sauvetages urgents.

- Prospections

Une prospection inventaire a eu lieu en 2003 dans le lit de la Loire et sur ses berges sur la commune de Blois lors d'une période d'étiage du fleuve particulièrement longue. Elle a permis d'inventorier et de relever au théodolite laser les vestiges faiblement immergés ou émergents dans le lit mineur du fleuve et de procéder à des prélèvements sur des pièces de bois afin de pratiquer des datations au radiocarbone et dendrochronologiques. Ce sont pour l'essentiel des pieux qui ont été relevés

appartenant à des ponts antique, médiéval et moderne, ainsi que des duits et pêcheries d'époque médiévale.

- Architecture

La principale source est celle de la documentation de la direction de l'Inventaire du Patrimoine. Pour la commune de Blois, elle comprend 205 notices sur la base de données Mérimée du Ministère de la Culture et de la Communication. Les données enregistrées sont issues du travail d'Inventaire d'A. Cospérec, ingénieure au service régional de l'Inventaire. Ce travail d'inventaire a donné lieu à la publication d'un ouvrage fondamental sur la ville de Blois en 1994 : *Blois la forme d'une ville*.

- Sources écrites, documents planimétriques et vues

Ils sont nombreux et disponibles dans plusieurs lieux : les archives municipales, départementales, le fonds patrimonial de la Bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois-Agglopolys, les Archives nationales. Les sources écrites sont d'origines diverses : administratives, juridiques, comptables, patrimoniales, etc. L'étude de l'évolution du parcellaire nécessite de procéder à la numérisation du cadastre ancien. Le cadastre dit napoléonien de 1810 est le seul document parcellaire communal antérieur aux destructions de la seconde guerre mondiale. On utilise également les plans de la reconstruction qui donnent à voir, superposés, les parcellaires ancien et contemporain. Les autres documents couramment consultés sont les photos aériennes et les images satellites sur lesquelles se devinent parfois des vestiges enfouis. Les vues concernent les gravures, les lithographies, les dessins, les cartes postales anciennes ou contemporaines et les photographies.

- Rapports, publications.

Plusieurs articles de sites ou de synthèse ont été publiés et une bibliographie abondante existe. Pour la littérature du XIX^e et du début du XX^e s., il faut se tourner vers les sociétés savantes pour étudier Blois et prendre connaissance des bulletins ou mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher et ceux de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Parmi la

liste longue des écrits, on citera en particulier l'ouvrage d'A. Trouëssart, celui de J.-M. Lorain ainsi que la longue bibliographie de F. Lesueur.

Les travaux réalisés en 2013

Les actions menées en 2013 répondent à la méthodologie suivante : réunir les données existantes, les compléter, les analyser et les ordonner, dresser un bilan des opérations de terrain dans le cadre de l'archéologie préventive, et enfin rédiger les synthèses d'évolution urbaine par période ainsi que les notices d'entités urbaines, à partir des différentes sources. Les actions de terrain menées en 2013 sont quatre prospections (géophysique, géotechnique, inventaire et aérienne) et un sauvetage urgent. Les prospections se sont déroulées dans le lit majeur de la Loire, aux abords du quartier de Vienne en rive gauche et le sauvetage a porté sur un hôtel particulier encore en élévation dans le quartier de Vienne, rue de Boulogne.

Les prospections géophysique et géotechnique ont permis de reconnaître le contexte morpho-sédimentaire du lit majeur de la Loire et d'indiquer la présence de paléochenaux colmatés invisibles dans le paysage actuel du val. Ces recherches participent à l'étude de l'évolution du paysage ligérien à Blois. La prospection a couvert 31,2 hectares. Elle a permis de reconnaître le tracé de deux paléochenaux et un probable gué, en plan. La prospection géotechnique s'est superposée à la prospection géophysique suivant un transect traversant la zone étudiée, au sud-est de la ville en bordure de terrasse alluviale. Huit sondages ont été réalisés. Le pas théorique proposé était de 100 m. La prospection géotechnique a été effectuée à l'aide d'un PANDA (Pénétrètre Automatique Numérique Dynamique assisté par ordinateur). Les sondages ont tous été arrêtés suite à un refus à l'enfoncement à des profondeurs comprises entre 2,28 et 4,56 m. Les pénétrogrammes permettent de visualiser les différentes formations et de reconnaître les paléochenaux en coupe suivant un transect nord-ouest – sud-est.

La prospection inventaire a eu lieu dans le lit mineur de la Loire, sur les berges ainsi que sur les hauts fonds, entre les ponts Jacques Gabriel et Mitterrand. Le duit en aval du pont Jacques Gabriel a été étudié dans six sondages manuels, à l'intérieur desquels les structures ont été relevées. Il est composé de plusieurs parties comprenant pieux et clayonnages destinés à maintenir des blocs de pierre. Des datations 14C et dendrochronologiques ont été réalisées sur une trentaine de bois. Une première chaussée aurait été mise en place autour de 1140 et aurait connu plusieurs phases de réfections autour de 1180 et 1260.

La prospection aérienne a été décevante en ce qui concerne les prises de vue sur les aménagements immergés et émergés. Elle dépendait du niveau du fleuve et l'étiage n'était pas favorable. Toutefois, elle a permis de photographier l'hôtel particulier étudié en novembre 2013.

Le sauvetage urgent a été réalisé sur une construction avant démolition sise au 14 rue de Boulogne. Cette bâtisse était composée de trois niveaux. Une vingtaine de sondages ont été effectués dans les maçonneries de manière à comprendre l'organisation du bâtiment et ses évolutions. Des prélèvements dendrochronologiques réalisés sur la charpente confirment la date de construction de l'édifice au début du XVI^e s. L'analyse du parcellaire et du bâti, à la fois sur les parcelles du projet d'aménagement et les parcelles environnantes, atteste le fort potentiel archéologique et historique de ces éléments pour la compréhension de la structuration et de l'évolution du quartier depuis au moins le XIII^e s.

La collecte des données de 2013 et des années à venir nécessite la mise en place d'outils de recherches adaptés. Ces outils seront créés pour la tri annuelle 2014-2016. L'inventaire du bâti sera entrepris de façon systématique sur le quartier de Vienne. On poursuivra, prioritairement, selon les mêmes méthodes, l'étude historique et archéologique du quartier de Vienne, de son environnement, de son cadre géographique, topographique et naturel, soit l'ensemble du lit majeur du val de Blois. Parallèlement, on prolongera les investigations sur les nombreux aménagements de toutes périodes présents dans le lit mineur de la Loire. Ceux-ci soulignent l'importance du fleuve pour le dynamisme et le développement de la ville, voire aussi pour sa structuration, en particulier au second Moyen Âge du XII^e au début du XIV^e s.

En attendant que la synthèse des résultats de ces investigations soit publiée, des actions de communication ont d'ores et déjà été engagées :

Colloque international *Paysage(s) et Patrimoine(s) : connaissance, reconnaissance, protection, gestion et valorisation*, les 24 & 25 septembre 2013 à Blois, organisé par l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage et l'équipe IPAPE de l'UMR 7324 CITERES : communication de Viviane Aubourg et Didier Josset intitulée : *Connaissance du patrimoine archéologique de Blois et du val.*

Site web : le web documentaire LATETEDANSLARIVIERE.TV (www.latetedanslariviere.tv) suit l'ensemble des prospections de la campagne 2013 du PCR pour faire paraître un sujet sur ce site d'information pédagogique sur l'actualité scientifique du bassin ligérien. latetedanslariviere.tv est un projet qui s'intègre au volet *Nouvelles actions* de la plate-forme *Communication* du Plan Loire grandeur nature 2007-2013 ; ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional (*mention obligatoire*).

Conférence Amis du Vieux Blois, le 19 décembre 2013 : Blois et son Val, *présentation et bilan d'une première année de recherche collective.*

Didier Josset

Le château de Blois fait l'objet d'un projet de recherches programmées financé par la ville de Blois et la DRAC depuis 2009. L'intervention sur le terrain en 2011 a ciblé les latrines présumées de l'aile Louis XII. Érigée assez rapidement à partir de 1498, celle-ci fut probablement achevée en 1501. L'espace concerné par l'intervention se trouve à l'extrémité nord du grand couloir formé par la galerie, délimité à l'est par les grandes salles du logis et, à l'ouest, par le massif de l'escalier. Il couvre quatre niveaux depuis le premier sous-sol de la Salle des États et le grand escalier Louis XII, jusqu'au deuxième étage du logis, sous les combles.

Le premier niveau consiste en une petite pièce rectangulaire totalement fermée sous le massif de l'escalier. Elle est orientée est-ouest et sa partie occidentale est couverte par une voûte en berceau tandis que l'extrémité orientale, ouverte à l'origine, est couverte par une dalle en béton. Le seul accès consiste en un passage étroit creusé dans le mur sud de la Salle des États. Aux autres niveaux, l'espace consiste en une petite pièce de 4,60 m de longueur nord-sud sur 2 m de large qui correspond à la partie « ouverte » de la salle voûtée.

L'étude archéologique et le relevé topographique de la petite salle voûtée ont montré que celle-ci était partie intégrante du système des latrines dès le début de la construction. La partie voûtée se trouve sous l'escalier tandis que la partie ouverte est directement sous les pièces des étages supérieurs et devait servir d'ouverture pour recevoir les eaux sales des étages supérieurs.

L'érosion du parement ouest dans la pièce du rez-de-chaussée et le lessivage des joints de la voûte de la salle du premier sous-sol indiquent l'écoulement prolongé des eaux. Les vestiges d'une ouverture bouchée dans la salle du rez-de-chaussée suggèrent une trappe d'accès pour les travaux d'entretien et de vidange : la fosse n'était donc accessible que depuis les caves de la Salle des États au nord.

L'absence de toute reprise de cette fosse maçonnée suggère que celle-ci avait servi pendant toute la durée de l'utilisation des latrines, soit jusqu'à la fin du XVIII^e s., sinon jusqu'aux années 1840, période à laquelle l'Armée commence à quitter le château.

Aux niveaux supérieurs, les pièces au-dessus de cette fosse voûtée sont séparées du couloir de la galerie par un mur mais au deuxième étage, une petite porte permet d'y accéder depuis le couloir (celle de la pièce du premier étage est sans doute un ajout plus tardif).

L'étude archéologique a été concentrée sur la salle voûtée du sous-sol et sur les parements internes du premier étage. Les parements des autres niveaux sont masqués ou trop restaurés pour faire des observations archéologiques poussées.

L'analyse stratigraphique et le croisement avec les sources iconographiques ont permis de confirmer l'existence d'un système de latrines et de retracer en partie leur évolution. D'après les plans de Du Cerceau, la pièce à l'extrémité du couloir du rez-de-chaussée et du premier



Blois, le Château, la salle voûtée de la fosse latrine sous l'escalier Louis XII (Pièce L.S. 00.04). Vue générale du mur ouest prise depuis l'est (éch. 1 m). Noter les deux dernières assises en pierre de tuffeau, taillées pour se conformer au profil de la voûte (S. Bryant, Inrap).

étage servait de cabinets d'aisance avec des bancs de sièges contre le mur ouest. La superposition des bancs de latrines laisse supposer un système de descente intégré dans l'épaisseur du mur.

Les cabinets du rez-de-chaussée et du deuxième étage étaient accessibles depuis la galerie tandis que ceux du premier étage ne communiquaient qu'avec les grandes salles du logis. Ceux du premier étaient donc « publics », accessibles depuis les espaces de circulation tandis que ceux du deuxième étaient plutôt privés, réservés à l'usage des occupants des appartements du logis. En dehors de cette porte, peu de traces de cette première disposition ont été retrouvées, car le parement ouest semble avoir été remonté lors d'une réorganisation postérieure.

La deuxième phase d'aménagement correspond à la continuité du fonctionnement des latrines mais sous une autre forme. Il est possible que les conduits de descente d'origine aient posé problème, car le parement du mur ouest semble avoir été totalement remonté en brique. Il intègre une petite cloison coudée, également en briques, qui s'appuie contre le parement du mur oriental en face. L'espace est désormais divisé en un lieu de passage ou d'accès aux cabinets dans la partie nord et une petite pièce aveugle au sud. On ignore la datation de cette

modification, mais elle pourrait être antérieure à 1692 : un plan de cette date indique clairement la présence de cabinets dans la pièce au-dessus, au deuxième étage et les parements du mur ouest et de la cloison dans la pièce du premier étage sont couverts de déjections.

Dans la partie nord de cette pièce, une porte a été insérée dans le mur de la Salle des États, permettant ainsi la circulation entre les chambres du logis et l'édifice médiéval. Ce percement correspond également à une reprise du montant gauche (nord) de la porte entre la pièce des latrines et le logis. La création de cette porte et la mise en place de la cloison pourraient être contemporaines car l'ouverture d'un lieu de passage à cet endroit aurait nécessité une séparation de l'espace de la descente des latrines de l'étage supérieur.

La dernière phase d'aménagement consiste en la mise en place d'une voûte en berceau qui couvre la pièce du premier étage et en la condamnation de la porte dans le mur nord. La voûte intègre une ouverture qui correspond à la descente des latrines du dernier étage : cette organisation implique la suppression de la fonction sanitaire de la pièce du premier étage qui sert désormais de descente pour les eaux sales.

Simon Bryant

Moyen Âge

BLOIS Château, aile François I^{er}

Époque moderne

L'intervention sur le terrain en 2013 a été orientée vers un enregistrement des vestiges médiévaux conservés dans les élévations de l'aile François I^{er}, construite à cheval sur la courtine médiévale. Lors du travail sur le terrain, la densité stratigraphique était plus importante que prévue, notamment en ce qui concerne la tour de Châteaurenault et l'évolution du plan de circulation entre celle-ci et le reste de l'aile. Il a donc été décidé de concentrer les efforts sur une analyse plus fine de ce secteur.

Il a été possible d'établir un bilan assez complet de l'état de conservation des maçonneries anciennes dans l'ensemble étudié et d'en proposer un schéma d'évolution. Malgré les modifications successives et les restaurations, la tour de Châteaurenault conserve une partie importante de ses maçonneries d'origine, suffisante en tout cas pour pouvoir restituer son organisation générale et son plan de circulation. L'apport majeur de l'opération a été la datation de sa construction grâce aux planchettes du coffrage de la voûte. La fourchette chronologique pour l'abattage du bois se situe entre 1251 et 1256. Jusqu'alors, la construction de la tour et de l'enceinte a été considérée comme l'œuvre du comte Thibaud VI, connu pour sa participation à la reconstruction de la cathédrale de Chartres après 1194 et à la deuxième campagne de l'abbatiale Saint-Lomer de Blois entre 1210 et 1218. La tour relève donc d'une campagne de fortification plus récente, attribuable au comte Jean I^{er} de Blois-Châtillon (1241-1280) et à sa femme Alix de Bretagne. Cette datation soulève la question de l'intégration

des murailles du château dans celles de la ville dont la chronologie reste encore très imprécise. Il est intéressant de noter que la tour Beauvoir, siège d'un fief indépendant, est devenu propriété du comté en 1256, plus ou moins en même temps que la construction de la tour de Châteaurenault. Il est tentant d'y voir un programme de consolidation ou d'agrandissement du domaine comtal avec une mise en défense concomitante.

La transformation du tissu bâti médiéval a été en partie retracée par l'analyse archéologique des élévations. Il a été possible d'établir des séquences chronologiques pour chaque niveau malgré les incertitudes quant à la datation absolue : les données archéologiques ne permettent pas encore d'identifier avec certitude des transformations de la fin du Moyen Âge par rapport à celles induites par les constructions de François I^{er}. La période de Charles d'Orléans et de Louis XII demeure alors une quantité inconnue.

De manière générale, il semblerait que le plan de circulation de la tour et des passages intégrés dans la courtine de chaque côté de celle-ci ait été plus ou moins conservé, voire reconstruit au XVI^e siècle ; le remplacement du couloir des deuxième et troisième étages par des escaliers relève des contraintes imposées par la nécessité de faire communiquer les niveaux et des espaces différents. En tout cas, ces modifications, dont la reconstruction totale du passage au niveau du troisième étage, attestent de la persistance de cet axe de circulation en dépit des

transformations importantes opérées sur les pièces à l'intérieur de la tour.

L'incertitude quant à la datation de certains aménagements est également un facteur constant pour la période suivant la construction du pavillon de Gaston d'Orléans (à partir de 1640 environ) et pour le XVIII^e s. Les niveaux de circulation restent sensiblement les mêmes mais la nécessité d'articuler deux bâtiments a conduit à la création de planchers et d'escaliers en bois dans l'espace entre la tour et le nouveau bâtiment. On ignore toutefois quand et exactement comment cette organisation a été mise en place. Le dernier plan du XVIII^e s. fut réalisé par l'architecte Blondel en 1760, une période de grand déclin du château. En effet, les fonctions officielles du château royal avaient depuis longtemps cessé de s'exercer dans les lieux.

D'après les recherches historiques publiées, ceux-ci avaient été divisés en appartements par de nombreuses cloisons associées à des couloirs et des escaliers. Ils étaient, en conséquence, peu ou pas entretenus et en fort mauvais état, surtout les niveaux sous les combles (Cosperec 1994 : 305). Le plan de 1760 donne un aperçu de l'état des lieux à cette date mais la restitution de son état au milieu du XVII^e s. reste délicate. Pour ces périodes tardives, l'apport de l'analyse archéologique a été plus mitigé à cause de l'état de conservation. Il a toutefois été possible de distinguer des séquences de transformation sans pour autant pouvoir les dater. Des investigations plus poussées dans le cadre des éventuels travaux d'aménagement pourraient améliorer cette situation.

Finalement, l'occupation du site par l'Armée reste encore peu documentée malgré la richesse de la documentation écrite et le volume des travaux entrepris pendant toute cette période. L'invisibilité apparente de ce XIX^e s. mal-aimé est due à plusieurs facteurs dont les campagnes successives de restauration menées depuis

les années 1860. Celles-ci visaient justement à supprimer les aménagements de la caserne et en effacer les traces. La disparition des entresols, des cloisons et des escaliers en bois sont les résultats les plus tangibles. Seuls quelques éléments subsistent, notamment dans l'aile Gaston d'Orléans où la hauteur sous plafond et le besoin de garder des espaces de stockage ont permis leur conservation. Ailleurs, des traces de peinture sur les murs et certaines portes en bois sont autant de « reliques » de cette époque qui a fortement marqué l'histoire du château.

En ce qui concerne notre intervention, quelques vestiges de la caserne ont été identifiés, dont la porte blindée de la prison du premier étage de la tour et les inscriptions dans le passage voûté. La pièce carrée du deuxième étage conserve les traces des boulines que l'on interprète, pour l'instant, comme des étagères pour stocker des lits, si ce n'est pas des lits superposés, fixés aux murs. Pourtant, la documentation historique indique l'importance des aménagements liés à l'intendance dans l'aile François I^{er}. Il est question à plusieurs reprises de l'entretien ou du remplacement des poêles à bois mais surtout de l'installation de plusieurs batteries de marmites couplées. En 1821, est citée « une cuisine commune de 4 couples de marmites du nouveau modèle » dans une pièce au rez-de-chaussée de l'aile François I^{er}. La nature de ces fourneaux reste inconnue mais pourrait correspondre à une sorte de potager en maçonnerie connu des cuisines des XVII^e et XVIII^e siècles. Dès 1834, on parle des modèles « Choumara ». A priori anecdotique, la mention de ces fourneaux ouvre une piste de recherche sur l'intendance militaire au château et les traces qu'elle aurait pu laisser dans le tissu bâti. Suite à l'exposition « Festins de la Renaissance » de 2012, l'évolution des façons de cuisiner et de son architecture associée constitue un axe de recherche à approfondir dans le cadre des futures publications des résultats de ce projet.

Simon Bryant

Moyen Âge

BLOIS Terrasses de l'Évêché

Époque moderne

L'opération de fouille réalisée aux Terrasses de l'Évêché à Blois devrait permettre de répondre aux questions relatives à l'origine de l'occupation de ce secteur de la ville encore peu exploré par les fouilles archéologiques. L'emprise de la fouille se positionne derrière le chevet de la cathédrale Saint-Louis, ancienne église Saint-Solenne, à l'ouest, hors les murs. En dépit de conditions d'intervention souvent difficiles, l'opération aura permis de comprendre l'évolution de l'occupation du sol de ce secteur depuis son origine jusqu'à l'époque contemporaine.

La plus ancienne occupation correspond à une sépulture datée des V^e-VII^e s. Elle est installée sur la pente naturelle du coteau, dans un niveau de colluvions pro-

venant du plateau. On ne sait pas précisément à quelle implantation humaine cette inhumation se raccroche. L'aire funéraire se densifie ensuite à partir du VIII^e siècle et atteint son apogée aux alentours du XI^e s. Elle forme un des cimetières associé à l'église Saint-Solenne. Après le XII^e s., les inhumations semblent être rares.

En marge de cette occupation, un habitat des XI^e-XIII^e s., représenté par des silos et des trous de poteaux, se développe. La présence de l'église Saint-Solenne a joué un rôle attractif important dans l'installation de cet habitat.

C'est autour du XIII^e s. qu'est également creusé le fossé de l'enceinte urbaine retrouvé au sud-ouest des ter-

rasses. Il a été régulièrement entretenu par le biais de curages successifs durant les XIV^e et XV^e s. À la fin du XVI^e s., il est en grande partie comblé et n'assure plus son rôle défensif.

L'aménagement des terrasses, par l'apport d'un important remblai, intervient dès le XV^e s. comme en témoigne l'installation d'un bâtiment construit en partie sur le fossé

d'enceinte. Ces habitations devaient composer le faubourg Saint-Jean mentionné par les sources écrites dès la fin du XIV^e s. Les terrasses sont par la suite réaménagées à plusieurs reprises jusqu'à la création du palais épiscopal et des jardins au XVIII^e s.

Marie-Denise Dalayeu

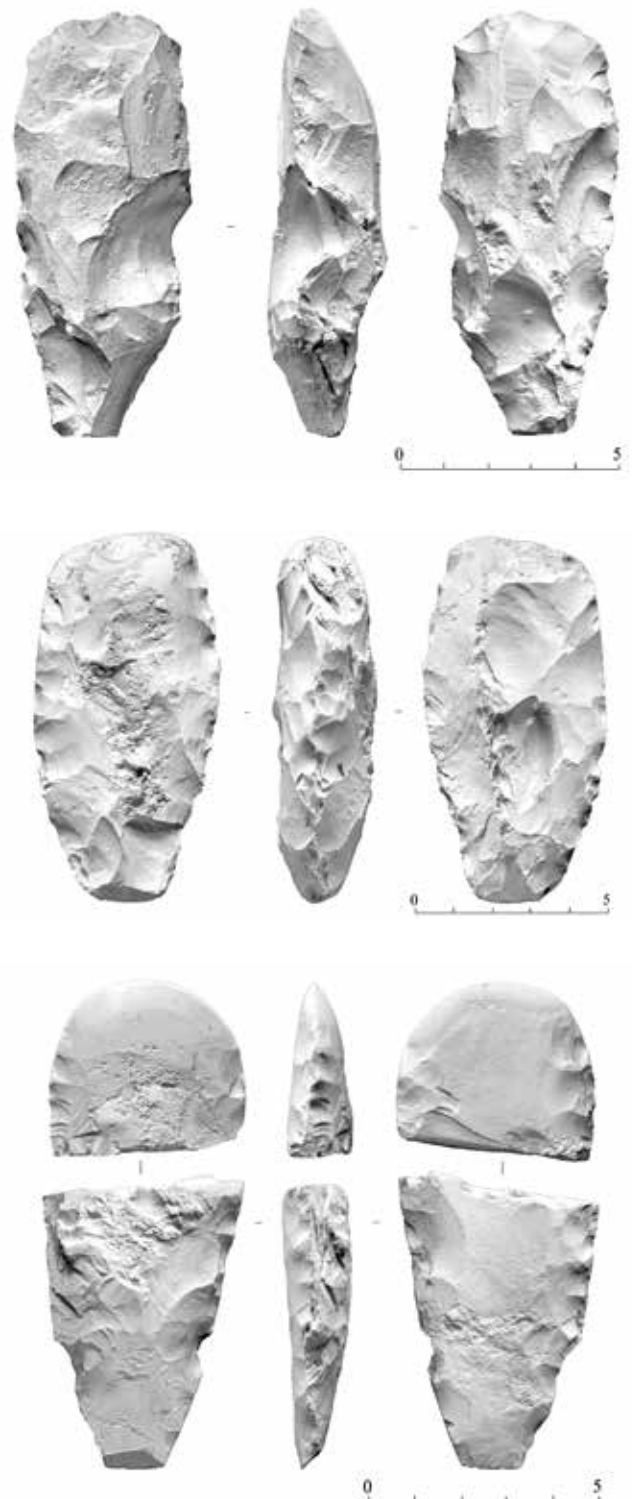
Néolithique

BLOIS Le Bout des Hayes Ouest

Situé à 3 km au nord de Blois et de la Loire, le site « les Misagroux » se déploie sur un plateau où sont représentés trois types de formation géologique : les limons de plateaux, le calcaire et marne de Beauce et les sables de l'Herbault. La fouille, menée de mars à juin 2009, a mis au jour un ensemble de vestiges attestant de plusieurs occupations humaines inscrites dans la durée, du Paléolithique aux périodes historiques.

L'implantation principale, artisanale et domestique, est rattachée au Néolithique moyen I et au Néolithique récent (datation 14C sur noisetier et sorbier, et typologie du mobilier). Elle a été appréhendée par des vestiges immobiliers tels que des fosses (n = 5) et des foyers (n = 4), mais aussi et surtout par une pléthore de mobiliers (poids total = 604 kg) à la base du premier niveau remanié sous les labours et au sommet du second en place. Il s'agit de silex (574 kg, soit 95,11 % du mobilier total), de céramique et de très rare ossements (70 g de bœuf, capriné et ongulé indéterminé), répartis uniformément sur l'ensemble de la surface, soit plus de 6 000 m², et sur une épaisseur de près de 40 cm.

L'industrie lithique atteste la présence d'un atelier de façonnage et de débitage de silex avec des dizaines de milliers d'éclats, des nucléus, des percuteurs et quantité d'esquilles. Elle a été réalisée sur deux types de matériau. La majorité des silex utilisés (92,4 %) provient des calcaires lacustres tertiaires d'origine locale, les autres proviennent de formations turoniennes qui se trouvent à 20 km au sud ouest (Amboise) et au sud (vallée du Cher) du site. Cela témoigne d'un choix quasi exclusif « lointain », bien que le domaine minéral proche soit varié avec des silex sénoniens pourtant proches (moins de 4 km). Ces données sur les matières premières sont à mettre en relation avec le type de production. En effet, les supports transformés de petite dimension ou à usage domestique sont plus fréquents dans le second type (produits laminaires retouchés, grattoirs, micro-denticulés et denticulés, armatures tranchantes et perçantes). Quant aux outils sur très grands éclats comme les tranchets sur éclat axial, transversal, et les ébauches de hache (sur éclat transversal et axial) illustrant tous les stades de la fabrication, ils sont réalisés à partir de silex Aquitaniens.



Blois, Le Bout des Hayes Ouest, ébauches de haches illustrant tous les stades de fabrication (Jean Airvaux, Paleotime)

L'originalité de ce site réside en son industrie lithique, qui présente une standardisation des produits ainsi qu'une utilisation privilégiée de silex du Turonien inférieur pour la confection de lames et d'outils alors que d'autres matériaux sont géographiquement plus proches du site. Quelques sites de la même période dans le Loir-et-Cher présentent quelques traits similaires, comme Le Bas du Port Nord à Muides-sur-Loire (Iribarria 1996, 2003 ; Creusillet, Iribarria 2007) et Les Sables à Suèvres (Iribarria dir. 2008). Toutefois la technique « Sublaines » mise en œuvre à la fois pour la fabrication des armatures et des tranchets est une spécificité du site « Les Misagroux ».

Creusillet, Iribarria, 2007 : Creusillet M.-F., Iribarria R. : « L'enceinte néolithique de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) », in Agogué O., Leroy D., Verjux C. (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999, RACF, 27^{ème} supplément, Tours, FERACF, p. 131-144.

Hauzeur, 2009 : Hauzeur A. « Découverte inattendue du Néolithique moyen en région Centre : les fours Chambon à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) », in Giligny et Praud (dir.), *Internéo 7 - 2008*, Journée d'information du 22 novembre 2008, Saint-Germain-en-Laye, Paris,

Association pour les études interrégionales sur le Néolithique 2008, SPF, 217 p., p. 47-53.

Iribarria, 1996 : Iribarria R. : « Groupe de Chambon - Cerny-Sud, d'après les fouilles de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) », in Duhamel P. (dir.), *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ?*, RAE, supplément n°14, Dijon, Société archéologique de l'Est de la France, p. 375-382.

Iribarria, 2003 : Iribarria R. : « Les structures à pierres chauffées du site néolithique de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher, France) », in Frère-Sautot M.-C. (Dir.), *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Montagnac, Editions Monique Mergoïl, 2003, p. 421-428.

Iribarria R., 2008 : Iribarria R., et al., *Suèvres « Les Sables », Néolithique et Protohistoire (Loir-et-Cher, 41) : rapport de fouille*, Pantin, Inrap CIF, 2008.

Salé, Iribarria, 2007 : Salé P., Iribarria R. : « Le site Chambon de Reignac-sur-Indre (Indre-et-Loire) », in Agogué O., Leroy D., Verjux C. (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999, RACF, 27^{ème} supplément, Tours, FERACF, p. 179-187.

Muriel Pellissier

Âge du Fer

BLOIS Rue de la Motte

L'opération de fouille préalable à l'aménagement d'un lotissement, au lieu-dit la Croupe à Blois, a permis d'étudier une partie d'un habitat aggloméré, situé en territoire carnute sur la rive gauche de la Loire et occupé de La Tène C1 jusqu'à La Tène D2a. Il se développe au sommet d'une petite montille située entre la Loire et le Cosson.

Les critères qui permettent de caractériser ce site d'agglomération sont multiples : la densité des vestiges (nombreux puits), la quantité d'amphores enfouies, la qualité de la céramique (céramique peinte et décors zoomorphes), le spectre faunique avec la prédominance du porc parmi les trois espèces domestiques communes, l'utilisation courante du fer dans la construction, la présence d'élites (9 objets liés à l'armement), la présence d'objets en métal permettant les préparations culinaires, la diversité des parures vestimentaires (et plus globalement la diversité des objets de *l'instrumentum* mis au jour), la production d'objets en alliages cuivreux (creusets, moule à alvéoles) et la fabrication d'objets en fer (12 kg de déchets). Enfin, la coexistence de plusieurs artisanats et les témoignages d'une activité commerciale relativement importante sont des éléments primordiaux qui permettent de qualifier ce site d'agglomération.

La phase Ia

Les nombreux sondages profonds réalisés pour observer la formation de la montille et la fouille des puits n'ont révélé aucune trace d'occupation antérieure à l'implantation laténienne.

La première phase d'occupation de cette partie de l'agglomération commence à La Tène C1. Les habitants profitent d'une stabilisation hydro-climatique marquée par la présence d'un paléosol. Dans un premier temps, les vestiges ne sont présents que dans la partie sud-est, la plus haute topographiquement, signifiant que l'occupation s'étend certainement au-delà des limites de la fouille. Les deux premiers aménagements sont un four à alandier et un puits à eau quadrangulaire. Il s'agit d'infrastructures pérennes témoignant d'une forme d'occupation identique du III^e s. av J.-C. jusqu'à la fin du premier quart du I^{er} s. av J.-C.

La phase Ib

À la charnière des III^e et II^e s. av J.-C., l'occupation s'étend largement pour couvrir la quasi-totalité de l'espace fouillé. La répartition du mobilier et la localisation des puits permettent de distinguer très nettement l'habitat des autres espaces occupés.

Une trame orientée à 26° nord est visible. La partie haute des parcelles étudiées, à partir de l'altitude 70,50 m NGF, correspond à un habitat exploré sur une surface d'environ 3 800 m². Les rejets domestiques et les objets personnels sont concentrés au sud de cette zone. Les six puits à eau ne fonctionnent pas tous au même moment. Au sud-ouest de la fouille, deux puits se succèdent durant cette phase. Dans le même laps de temps, au sud-est, trois puits sont successivement aménagés. Un dernier puits dans l'angle sud-est du décapage pourrait témoigner d'un troisième pôle d'approvisionnement en eau.

Au sud-ouest de cette partie haute, un bâtiment supposé forme un ensemble avec les deux puits à eau dont le plus ancien est daté par dendrochronologie de 193 av J.-C. De part et d'autre de ce bâtiment, deux fours en fosse construits en pierres ont été mis au jour. Un autre ensemble de trous de poteau situé dans l'angle sud-ouest de la zone fouillée et en partie hors emprise peut correspondre aux restes d'un deuxième bâtiment.

Au sud-est, le four de la phase 1a est toujours utilisé. Un ensemble de cinq trous de poteau peut correspondre à l'emplacement d'un bâtiment.

En-dessous de la cote de 70,50 m, les infrastructures, clairsemées, correspondent aux abords de l'agglomération. Un four à alandier, deux silos, trois greniers, de rares fosses et quelques trous de poteau occupent une bande large de 43 m. Il semble qu'il existe une organisation raisonnée du sol ayant influencé la répartition des creusements observés en profondeur.

La phase II

Vers 130 av J.-C., de nombreux bouleversements modifient la physionomie du site, sans en altérer le statut. L'orientation de la trame change (46° nord).

L'espace situé en dessous de la cote 70,50 m NGF change de vocation. Une grande partie des structures utilisées durant la phase précédente est comblée rapidement. Seulement deux fosses sont réaménagées laissant une importante surface libre (5 100 m²). Cependant, un espace situé tout au nord est réaménagé en une large zone de circulation, bordée par une rangée de trous de poteau au sud. Deux inhumations sont situées de part et d'autre de la zone de circulation. L'individu inhumé au sud a été trépané et a survécu à cette opération. L'autre défunt, au nord, portait un bracelet en tôle de bronze au bras gauche et un bracelet en fer au bras droit.

Dans le même temps, une séquence de réaménagements est entreprise avec la mise en place de poteaux non jointifs alignés. Plusieurs puits sont construits à proximité des premiers. Le mobilier recueilli sur ce secteur et l'emplacement des puits montrent que la zone consacrée à l'habitat ne s'est pas déplacée. Néanmoins, la zone densément occupée à la phase précédente, se rétracte.

L'ensemble de l'agglomération semble être déserté vers 80-70 av. J.-C..

Phase antique à nos jours

Plusieurs fossés divisant l'espace correspondent à des limites de parcelles. Leur comblement date au plus tôt de la période gallo-romaine (moellons calcaires, tuiles à rebords, *imbrices*, céramique). De même, la zone de circulation située en partie basse du site perdure ; des ornières témoignent de son utilisation. Cette dernière correspond au chemin rural actuel du Haut de la Bonne.

Les vestiges d'occupation sont recouverts par une très importante quantité de dépôts contenant quelques tes-

sons de la fin du Moyen Âge, de la céramique moderne et des fragments d'ardoise. Cette sédimentation, qui vient sceller le site, est certainement imputable aux crues de la Loire.

Habitat

L'habitat occupe la partie haute du site durant les trois phases : on y trouve les principaux rejets de céramique et de faune, les parures et les instruments de toilette (rasoirs), la vaisselle métallique (situles et passoires), les crocs à chaudron et les autres éléments de foyers (nombreux fragments de plaques de foyers et de quelques chenêts). Une importante quantité de torchis et plusieurs éléments d'huissierie y étaient présents.

Les puits sont relativement nombreux (13 au total). Ils possèdent généralement un cuvelage de planches de chênes. Ils semblent se succéder à intervalle régulier (de 20 à 40 ans). La plupart du temps, sur la zone fouillée, deux puits fonctionnent simultanément.

Alimentation

Des silos et des greniers attestent le stockage de denrées agricoles. La présence d'ossements de fœtus ou de néo-nataux, de dents de lait, ainsi que la mise en évidence d'animaux reproducteurs indique qu'au moins une partie des animaux consommés est élevée sur place.

Une part importante est laissée aux trois principales espèces domestiques (porc, bœuf, caprinés) avec une prédominance du porc. Peu d'animaux sauvages sont présents. Certains animaux sont utilisés pour leur force de travail ou pour la production textile. Mais le plus souvent les animaux sont abattus au moment où leur rentabilité en viande atteint son maximum.

Artisanat

Trois types d'activités ont été reconnus sur le site : la production de céramique, la fabrication de petits objets en fer et le travail des métaux fusibles.

La production de céramique se manifeste par la présence de ratés de cuisson, de trois probables tours de potier et de deux fours en fosse avec placage d'argile à l'intérieur et équipés d'un alandier.

Une activité sidérurgique de faible importance a été identifiée grâce à la mise au jour de barres, de chutes de barres présentant des traces de découpe et de culots de forges standardisés. Les étapes de la chaîne opératoire correspondent exclusivement au travail d'une forge d'élaboration. Il est probable qu'une production de faible ampleur de petits objets en fer a eu lieu sur le site.

Les creusets et les polissoirs (ébarbeurs) en pierre volcanique témoignent du travail des métaux à base de cuivre. Les scories verdâtres sont des rejets issus de ce travail.

Les deux fragments de moules à alvéoles ont probablement servi au travail de métaux nobles. Leur présence pourrait évoquer la frappe de monnaie sur place.

Commerce

Le numéraire (50 monnaies), de faible valeur, ne semble pas avoir eu d'autre fonction que celle de l'échange dans un commerce de proximité. Ces monnaies montrent que Blois est une zone de contact entre les Bituriges, les Turons et les Carnutes.

Les meules rotatives ou à va-et-vient sont en grès. Elles proviennent principalement de la région de Châteaumeillant - Saint-Christophe-le-Chaudry à 180 km au sud-est de Blois et de la région de Dun-le-Poëlier à 60 km dans la même direction.

Des points communs existent entre la céramique du site et certaines formes ségusiaves. La céramique de type Besançon, qui représente environ 5 % de la vaisselle, provient d'Auvergne.

Les amphores gréco-italiques et Dr. 1A sont importées dans des quantités relativement importantes (160 individus au minimum) mais la céramique campanienne est quasiment absente du site (un tesson en campanienne A).

Conclusion

L'habitat, implanté sur un léger relief, permettait à ses occupants d'être à l'abri de la majorité des crues de la Loire. Les voies de communication des bords du fleuve permettaient aux artisans d'écouler leurs produits et de s'approvisionner tant en matières premières qu'en denrées alimentaires. Une occupation synchrone, marquée essentiellement par des fragments de poterie, se

retrouve dans le lotissement du Puy-Cuisy à 90 m de distance du site. Cette occupation est située à une altitude de 70,50 m environ. Le choix de cette cote semble être un élément prépondérant dans le choix du lieu d'implantation de l'habitat. Il est probable que le site a occupé toute l'éminence de la Motte à partir de ce niveau. En suivant cette hypothèse, il pourrait s'étendre selon un axe nord-est - sud-ouest et couvrir environ 7 hectares.

La partie fouillée de l'agglomération laténienne de Blois est occupée dès le milieu du III^e s. av. J.-C., ce qui est le cas pour de nombreuses agglomérations ouvertes. Cette occupation ne connaît pas de hiatus jusqu'à l'abandon du site dans les années 80-70 av. J.-C., début de l'occupation identifiée sur le promontoire situé à 1 600 m au nord-est du site, sur la rive droite de la Loire. Le mobilier issu de la fin de l'occupation de la Croupe est identique à celui de la première phase d'occupation du Promontoire, ce qui montre que les deux sites ont coexisté, au moins pendant une courte période. Le processus de déplacement d'un habitat de plaine vers une hauteur est connu pour plusieurs sites tels que Levroux, Aulnat et Bâle. On peut donc s'interroger sur l'éventuelle migration des occupants de la Croupe vers le Promontoire au début du I^{er} s. av. J.-C. Pour répondre à cette question, il faudrait disposer de plus de données chronologiques concernant la période d'installation sur le Promontoire, pour s'assurer que cette occupation n'est pas aussi ancienne que celle de l'agglomération artisanale de plaine.

Nicolas Peyne

Gallo-romain

BLOIS 40-42 rue Florimond-Robertet

L'opération archéologique consiste en une simple surveillance de terrassement de la surface prescrite (1011 m²) jusqu'à la cote 70 m NGF, soit un nivellement du terrain à 0,50 m au-dessus du toit de la stratification antique. L'apport de cette opération archéologique demeure modeste dans son résultat, limité à la reconnaissance par un sondage d'observation de l'extension des vestiges jusqu'à la limite nord du site, à l'amorce du coteau sur laquelle est établie la rue Florimond-Robertet percée à la fin du XIX^e s. Les cinq diagnostics archéologiques réalisés dans le secteur depuis les années 2000 ont tous permis la reconnaissance d'une occupation plus ou moins dense en le milieu du I^{er} et le milieu du II^e s. Conformément aux découvertes anciennes, il apparaît

que ce secteur périphérique occidental de la ville antique fut essentiellement dédié à l'activité artisanale, le long de la voie Orléans-Tours dont le tracé supposé se confondrait à l'actuelle rue du Foix qui longe la Loire sur sa rive droite. La construction en amont d'un premier pont jeté sur la Loire, au milieu du II^e s., attestant le dynamisme édilitaire de la cité qui ouvre ainsi un nouvel axe de communication, aurait provoqué l'abandon dès cette époque de ce secteur ouest éloigné de ce nouveau pôle d'attraction, à l'origine sur l'autre rive de l'actuel quartier de Vienne.

Raphaël de Filippo

Époque moderne

BLOIS 13b rue des Ponts Chartrains

Une fouille de sauvetage urgent a été prescrite par le SRA Centre sur un bâtiment voué à être démoli dans le cadre d'un vaste projet immobilier. Ce bâtiment réputé être du XVIII^e s. présentait, en effet, des ouvertures aux modénatures attribuables au XV^e s. L'intervention, menée sur

une durée très courte, a permis de confirmer que l'édifice était bien construit au début du XVI^e s. mais qu'il s'insérait dans un contexte bâti comportant des vestiges attribuables au XIII^e s. Ce bâtiment est aujourd'hui dans un bon état de conservation et la plus grande partie de ses

ouvertures correspondent aux équipements d'origine. Le bâtiment comprend dès l'origine un niveau de caves voûtées, un rez-de-chaussée, un étage noble et un comble à charpente apparente. L'accès à l'étage se faisait par une cage d'escalier hors-œuvre, adossée à la façade orientale. La charpente et les structures planchéifiées sont également homogènes et d'origine. Elles ont fait l'objet d'une campagne de datation par dendrochronologie qui donne une saison d'abattage 1511-1512. au XVIII^e s., le programme de cet édifice est modifié pour le transformer en immeuble de rapport. Une cage d'escalier en bois, rampe sur rampe avec main-courante sur balustres, est

créée en position centrale et dessert des appartements indépendants. Il faut attendre le XIX^e ou le XX^e s. pour que ces appartements soient réunis et que le bâtiment n'accueille qu'une seule famille. L'intervention archéologique menée en urgence sur ce bâtiment a ainsi permis de montrer la présence d'un site au potentiel archéologique indéniable, correspondant à un programme de logis avec dépendances encore inconnu pour la ville de Blois et témoignant d'une extension du bâti en rive gauche inédit.

Victorine Mataouchek

Moyen Âge
Époque moderne

CHAMBORD

Barrage de la Fosse des Ysles

Époque contemporaine

La découverte, localisation, description

La présence de pierres sur les deux rives du Cosson actuel semble avoir été de longtemps connue. Les basses eaux de 2007 permettent un diagnostic : ce qui barre une vallée est un barrage. L'ouvrage se situe dans le parc de Chambord, entre le château et le mur du parc, côté est. Le Cosson actuel, canalisé, coule entre deux berges artificielles, surélevées par rapport au fond de la vallée. Côté rive droite, un petit canal (égout) récupère les eaux du versant.

Archives

La visite de 1547. Le texte (A.N. Q1 463) parle clairement de la métairie des Ysles ; « les visiteurs se dirigent vers Saint Dyé et doivent traverser le Cosson ». Le non signalement de l'ouvrage laisse entendre qu'il était déjà abandonné.

Le plan de 1745 (Plan géométral de la Principauté de Wagram, château de Chambord, salle 143), dernier témoignage d'une rivière sauvage dans cette partie du Parc, montre un Cosson partagé en trois bras. de 1745. Le plan de 1787 montre le Cosson tel qu'aujourd'hui. Cette partie du Cosson a été redressée entre 1745 et 1787.

Morphologie du barrage

On note, du nord au sud, un épandage de blocs calcaires, suivi d'une maçonnerie élevée d'1,5 m, puis d'une autre zone éboulée jusqu'au petit canal. Celui-ci donne l'opportunité d'une coupe transversale. La maçonnerie est en élévation. La longueur de cette partie est de 12 m, sur les 48 m jusqu'à la rivière. La maçonnerie se compose d'un noyau de pierres calcaires et de mortier de chaux reposant sur un socle en béton de chaux. Le côté ouest se parement de deux assises bâties en pierres équarries, encore en place sur 8,4 m de long. Le côté est en est privé. Les pierres de parement sont rares sur l'ensemble de l'ouvrage. L'est délivre une quantité significative de tuiles (16 kg) et des tessons de céramique culinaire (76 tessons) ainsi qu'une lame de couteau (partie distale). Une maison était édiflée en ce côté de la maçonnerie.

Des trous de poteaux, d'un diamètre de 7 à 12 cm, bordent le côté est sur une longueur de 7,6 m ; 16 emplacements ont été localisés. La disposition est irrégulière. Certains sont enchâssés dans le mortier ; la plupart sont en limite. On distingue parfois le négatif de l'écorce. Ils évoquent un entrelacement destiné à contenir le mortier lors de la construction.

Lors de la poursuite du dégagement vers le sud, une anomalie se présente : la maçonnerie s'écarte vers l'ouest (comme à chaque bief). Un secteur est dégagé sur une largeur d'1,5 m, sans que soit trouvée l'extrémité. Une bande d'1,5 m de long vers le sud est ensuite mise au jour, dans l'axe du barrage. La cote Z de cette extension se situe autour de 76 m, valeur du fond du bief 2 (partie sud). L'hypothèse d'un bief au sud immédiat de la partie en élévation est possible. La maison serait alors un moulin.

La berge sud (rive gauche)

Le contraste entre les deux rives est saisissant. Rien en rive droite. Rive gauche, une maçonnerie de dix mètres de long, probable reliquat sud d'un autre bief de régulation présent à l'origine. Canaliser le Cosson entre deux berges rehaussées supprimait les anciens passages d'eau, c'est-à-dire les deux biefs cités ainsi qu'un autre point de débordement, plus au sud.

On retrouve les 3 rivières du plan de 1745.

Supprimer deux bras impliquait que l'ouverture existante fut agrandie. Cette nécessité explique la disparition de la rive droite du bief, élargie pour le Cosson actuel.

Datation

Aucun élément céramique n'est antérieur au XIV^e s. La présence de quelques grès tire le lot vers le XV^e. La période d'occupation du site serait donc XIV^e - XV^e s.

Un charbon (prébief1) permet une analyse 14C : âge calibré 1329 à 1450 apr. J.-C., probabilité maximum : 1396 à 1450.

Conclusion

Ouvrage en pierre, le barrage des Ysles reste une singularité. Si l'on tente une description résumée du site, on compte : un barrage de toute la largeur de l'ancienne vallée du Cosson, la présence de deux bâtiments, l'un à l'extrémité nord (possible moulin), l'autre (un moulin) au centre de l'ouvrage, l'existence de plusieurs biefs, l'un dans le lit du Cosson actuel, un autre submersible (B1), un troisième (B2), incluant un seuil et une chute. Ce barrage paraît avoir été construit d'une pièce. La maçonnerie est homogène.

Le bloc large de la zone centrale, section 2 comprise, témoigne de l'élaboration de la conception et du défi re-

levé. Il s'agissait de bâtir dans une zone marécageuse une plate-forme en pierre, accueillant moulin(s) et bief(s) moteur(s). Les éléments récents de cet ensemble sont les travaux opérés entre 1745 et 1787 pour la régularisation du cours du Cosson : les opérations de fouille pourraient se prolonger sur la berge sud pour confirmer l'hypothèse d'un bief à cet endroit, mais aussi au nord, entre la partie en élévation et le petit canal : cet espace était-il ou non occupé par un quatrième bief ? Ce qui renforcerait l'hypothèse que la maison nord soit aussi un moulin.

Louis Magiorani

Âge du Fer

CONTRES

Gallo-romain

Déviations de Contres (tronçon 3 - secteur 1), les Maisons Rouges, Baldu

Cette fouille de 3600 m², motivée par la mise en place d'une déviation routière, s'est déroulée sur la commune de Contres dans le Loir-et-Cher durant le mois de mars 2011. Elle a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques datés de La Tène finale jusqu'à l'époque contemporaine. L'évolution de la nappe phréatique a eu des conséquences sur l'environnement et l'occupation du site.

Le vestige le plus ancien est un enclos fossoyé de La Tène finale, dont seul l'angle sud-est a été fouillé. Malgré le fait qu'aucune trace de bâtiments en relation avec celui-ci n'ait été détectée, le mobilier archéologique rejeté au sein du fossé atteste que cet enclos avait une fonction d'habitat. Le niveau de la nappe souterraine, ainsi que celui de la rivière de la Bièvre toute proche, devaient être suffisamment bas pour permettre l'implantation et le fonctionnement de cet établissement.

Par la suite, un réseau parcellaire peu dense, daté de la période de transition entre La Tène finale et le gallo-romain précoce, se met en place. L'abandon du site d'habitat a probablement été motivé par une remontée des eaux souterraines au profit d'une simple exploitation des terres agricoles.

La période antique est marquée par une densification du réseau parcellaire et par la mise en place d'aménagements au sein d'une dépression naturelle exploitée en tant que « mare ». En effet, les empièvements repérés en périphérie de cette structure permettaient d'en faci-

liter l'accès, tant pour les hommes que pour le bétail. Par contre, la fonction exacte d'un ensemble de trous de poteau présent au nord de cette structure n'a pas pu être déterminée. En tout état de cause, le niveau de la nappe phréatique devait être sensiblement le même que de nos jours quand ces installations ont été mises en place.

Les périodes médiévale, moderne et contemporaine concernent principalement des réseaux parcellaires liés à l'exploitation des terres agricoles. Ils ne semblent pas avoir subis de modifications majeures jusqu'au XIX^e s., car ils sont encore visibles sur le cadastre napoléonien de 1816 et trouvent encore des relations avec l'actuel découpage cadastral. Le seul vestige notable est un puits daté des XIV^e-XV^e s. dont la simple présence valide le fait que l'eau de la nappe phréatique devait être à un niveau beaucoup plus bas qu'aujourd'hui lors de sa mise en fonction.

Cette fouille a été l'occasion d'appréhender la mise en place et l'évolution des exploitations anthropiques en milieu humide. L'étude des vestiges mis au jour permet de cerner les différents moments où le niveau de l'eau était suffisamment bas pour que l'homme puisse exploiter et/ou habiter sur les lieux. Le faciès de ces occupations est donc directement lié aux modifications environnementales engendrées par les fluctuations de la nappe phréatique et de la rivière de la Bièvre.

François Cherdo

Le site les Fosses Plates à Contres est localisé en fond de vallon, sur la rive gauche de la Bièvre, à une altitude voisine de 102 m NGF. Cette rivière s'écoule actuellement d'est en ouest.

Les populations se sont judicieusement installées en bordure de cette zone humide, l'accès à l'eau, ressource élémentaire, étant facilité par la présence d'une nappe phréatique affleurante. La fouille a été motivée par la découverte, lors du diagnostic mené en 2010, d'une concentration de structures très diversifiées et dans un très bon état de conservation général. Elles sont toutes datées de la fin de l'âge du Bronze (fin IX^e s. av J.-C.). Une superficie de 1900 m² a été ouverte. Les vestiges détectés, une quarantaine de structures d'activités domestiques environ illustrent la présence d'au moins une unité à vocation agropastorale dont il est difficile d'estimer la taille, l'emprise de la fouille correspondant à une bande de 20 m de largeur et d'environ 100 m de longueur.

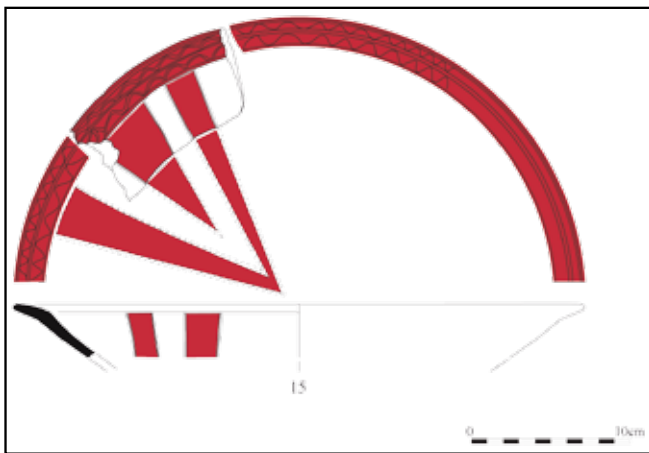
Fait assez rarissime dans la région Centre pour la période considérée, un puits alimentant la population en eau potable a été dégagé. De faible profondeur, il n'a pas nécessité un investissement collectif important pour son creusement. Il est associé à plusieurs structures de combustion et de vidange de foyer qui résultent, semble-t-il, de diverses activités domestiques et/ou artisanales au-

tour du feu. Les restes isolés ne permettent toutefois pas d'appréhender véritablement leurs fonctions primaires, bien que ce type de structures soit dévolu à des activités multiples. La présence de faisselle évoque en revanche la fabrication de fromages, fait d'ailleurs confirmé par l'étude archéozoologique montrant une forte variation des âges d'abattage du bétail.

Les activités agricoles sont illustrées par une petite aire d'ensilage dévolue au stockage des céréales et deux petits greniers sur plate-forme, réservés quant à eux, au séchage des récoltes. Ces derniers possèdent des modules assez semblables et une emprise au sol inférieure à 10 m².

En revanche, aucun indice tangible ne permet encore une fois d'identifier la maison d'habitation, mais il n'est pas certain qu'elle soit située sur l'emprise ouverte. L'intervention archéologique a donc confirmé la présence d'une occupation à vocation agropastorale de la fin de l'âge du Bronze sur une commune où les sites et les indices de sites attribuables à l'âge du Bronze de manière générale sont par ailleurs très nombreux, témoignant ainsi de l'implantation ancienne d'une population sédentaire prospère.

Hélène Froquet-Uzel



Contres, les Fosses Plates, fragment d'assiette à marli à décor complexe découvert dans la structure F238, US 1028 (H. Froquet-Uzel, Inrap)



Contres, les Fosses Plates, coupe est-ouest du puits 239 (H. Froquet-Uzel, Inrap)

LASSAY-SUR-CROISNE

La Charmille, voie communale n°9

Pendant l'hiver 2011 une fouille archéologique réalisée en Sologne, près de Romorantin a permis l'étude d'une occupation carolingienne diffuse, remaniée en un site fossoyé médiéval circulaire. Aucun emmottement n'a été identifié, la plate-forme centrale est à la même altitude que les terres extérieures au fossé défensif. Occupée du XI^e au XIII^e s., les comblements fouillés n'ont révélé aucun mobilier marqueur d'un statut social élitair. Toutefois la morphologie des vestiges indique bien une implantation qui peut correspondre aux toutes premières strates d'une élite sociale médiévale. Lors de changements cli-

matiques entraînant des périodes d'inondations de plus en plus fréquentes, le site est abandonné.

Une occupation des XIV^e - XV^e s. a été observée en périphérie du village, avec notamment une activité d'extraction d'argile qui devait fonctionner avec des ateliers de fabrication de matériaux de construction en terre cuite signalés dans les archives.

Matthieu Munos

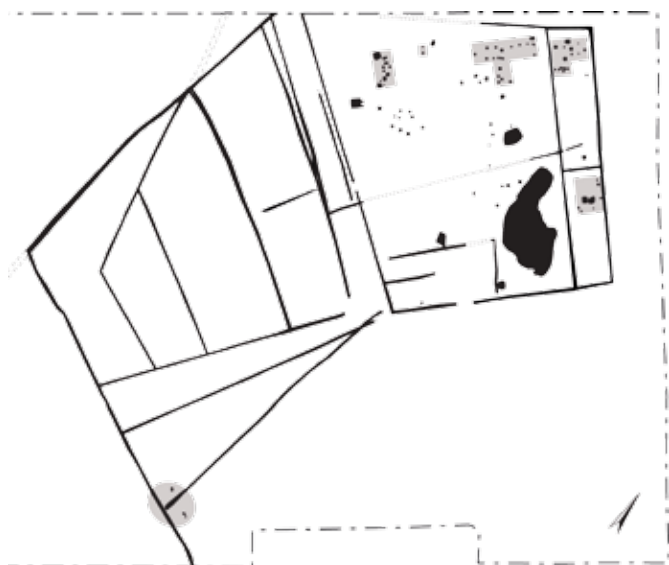
MER

ZAC des Portes de Chambord, Beaudisson

Cette fouille de 32 500 m², qui précède l'aménagement d'une ZAC, a permis d'observer des traces d'occupations de la période protohistorique, dont une section d'enclos fossoyé de La Tène finale, de relever les plans complets d'un établissement rural du I^{er} s. apr. J.-C. - à double enclos accolés, l'un dédié à l'habitat, l'autre à vocation agropastorale - d'une villa des II^e - III^e s. apr. J.-C. (pars

urbana, pars rustica, parcellaire et enclos funéraire), présentant des traces de réaménagements au IV^e s. apr. J.-C., ainsi qu'un grand bâtiment et des structures de stockage de la période carolingienne (X^e - XI^e s.).

Fabrice Couvin



Mer, Beaudisson, l'établissement du I^{er} s. apr. J.-C., éch 1/2 000



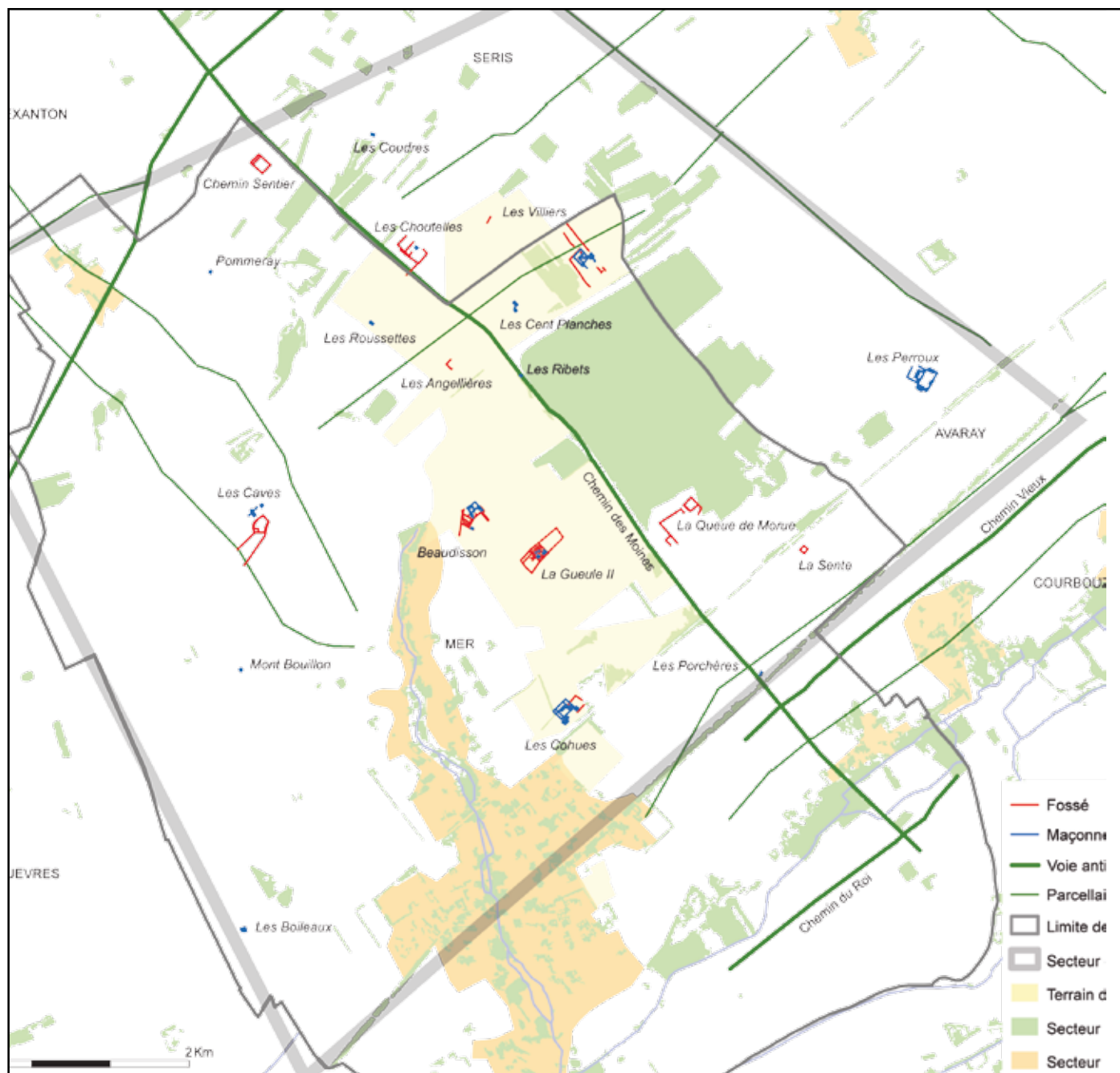
Mer, Beaudisson, la villa des II^e-III^e s., éch 1/2 000.

Cette fouille de 28 160 m², qui précède l'aménagement d'une ZAC, a permis de relever les traces de vestiges diffus datés du Néolithique ancien, de La Tène ancienne et moyenne.

Elle livre également les plans les plus souvent complets d'établissements à vocation agropastorale qui se succèdent depuis La Tène finale jusqu'au IV^e s. apr. J.-C.

Ces résultats peuvent être mis en perspective grâce aux résultats d'une étude documentaire réalisée à l'échelle du territoire de la commune, soit plus de 26 km², ceci pour les périodes allant de la Protohistoire au haut Moyen Âge.

Fabrice Couvin



Mer, localisation des établissements protohistoriques et antiques relevés à l'échelle du plateau de Mer (F. Couvin, Inrap)

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Quartier Marescot, Médiathèque

L'étude de bâti, menée dans le cadre d'un sauvetage urgent, a montré qu'une partie de l'élévation du mur sud de la nef de l'église du couvent des Augustins, édifié dans la première moitié du XV^e s., subsiste toujours en élévation. Certains aménagements originels ont été clairement identifiés. Une niche liturgique avec étagère murale, bassins, décor peint et un arc brisé au contour trilobé, est notamment assez bien préservée. À proximité de cette dernière, l'arrachement vertical d'une maçonnerie semble indiquer l'amorce du chevet qui possédait

peut-être une largeur réduite par rapport à celle de la nef. L'analyse du bâti a, par ailleurs, révélé que l'essentiel des modifications (perçements et remaniements des baies) est attribuable aux XIX^e et XX^e siècles. Le parement intérieur de la nef a été transformé en une façade, dépendante d'un bâtiment adossé, implanté à l'emplacement de l'aile nord du cloître du complexe religieux.

Gaël Carré

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Quartier Marescot, Médiathèque (couvent des Augustins)

L'opération de sauvetage urgent à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) a concerné le couvent des Augustins fondé en 1427. Les résultats ajoutés à ceux d'une opération de diagnostic archéologique en 2004 ont permis de proposer une restitution du cloître et d'entraîner l'aména-

gement intérieur d'un des bâtiments conventuels utilisé par les moines jusqu'en 1790 ; bâtiment qui pourrait précéder la création du couvent.

Mathias Cunault

MONTRICHARD

Château

Le château de Montrichard est une forteresse seigneuriale du début du XII^e s. constituée de deux enceintes abritant une cour haute et une cour basse, dominées par une tour maîtresse carrée à contreforts, elle-même protégée par sa chemise. Cette forteresse a été bâtie sur un éperon rocheux naturel qui domine la ville et la rivière du Cher ; les murailles suivent la déclivité du terrain.

totallement Montrichard ainsi que sa « tour forte ». Dans les années qui suivent, et jusqu'en 1205, le château est successivement dans le domaine royal (1188-1189 puis à partir de 1194) et dans le domaine Plantagenêt (1189-1194). En 1199, après la mort de Richard Cœur de Lion, son frère Jean sans Terre revendique la Touraine. Durant cette période, le château reste donc en état de siège.

Une première forteresse, appelée oppidum ou castrum dans les textes, a été construite par le comte d'Anjou Foulques Nerra entre 1005 et 1007, quelques années après la tour de Montbazou (1004) et celle de Langeais (995-996). Son emplacement n'est pas connu mais les vestiges d'une motte et d'un large fossé au pied de la chemise nord de la tour semblent pouvoir y être associés.

Entre le XIII^e et le XVI^e s., on construit de vastes logis à trois étages au pied du donjon, à l'intérieur de l'enceinte castrale, face à la ville et au Cher mais le château est abandonné dès le XVII^e s.. Il ne reste que quelques pans de murs de ces logis suite à leur effondrement au XVIII^e s. Une étroite tour circulaire (diamètre 5,70 m), abritant un escalier en vis desservant les étages du logis, et une petite salle voûtée avec cheminée et coussièges à chaque étage, était encore accolée à la chemise du donjon jusqu'à sa démolition par un obus français en 1940.

En 1110, Hugues 1^{er}, seigneur de Montrichard et d'Amboise, vassal de Foulques IV le Réchin, y fait construire une turre et une aula en pierre après s'être emparé de la forteresse occupée par Albéric de Montrésor, descendant du seigneur de Montrichard sous Foulques Nerra.

L'objectif de cette première campagne, d'une durée de 3 mois, était de faire un relevé topographique des vestiges du château pour disposer d'un plan au sol et d'une élévation de toutes les maçonneries afin de comprendre la topographie du site. Il n'y avait, jusqu'à présent, aucun plan précis du château, celui-ci n'ayant jamais fait l'objet d'une étude de bâti exhaustive. Quelques articles ont été publiés (Lesueur, 1926/ Deyres, 1974/Deyres, 1981), plus récemment sur la tour maîtresse (Impey, 2000). Ce

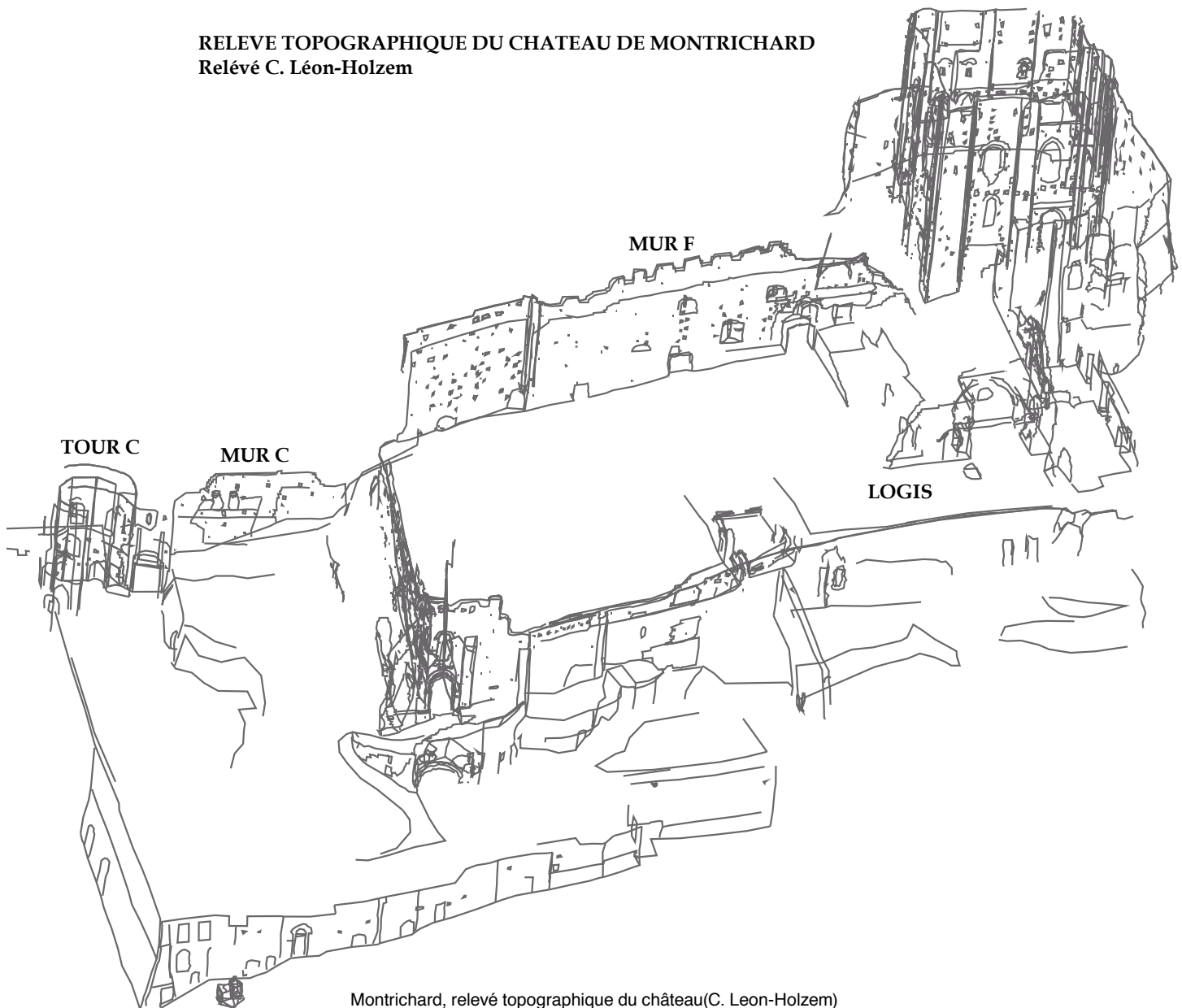
En 1188, Philippe Auguste assiège Montrichard qui appartient alors à Henri Plantagenêt, roi d'Angleterre et comte d'Anjou. D'après Guillaume le Breton, le château est alors constitué d'une « tour forte » et de « hautes murailles » mais le roi « renverse toute la citadelle » (arcs dans le texte). Selon Rigord, Philippe Auguste détruit

dernier a montré qu'il s'agit bien de la turre construite au début du XII^e s. et qu'elle n'a pas été entièrement détruite lors du siège de 1188.

Si la tour maîtresse a fait l'objet d'un relevé détaillé, l'objectif n'était donc pas d'en faire une étude approfondie, d'autant que de très nombreux remaniements ont été mis en évidence. L'étude de cette tour n'étant pas achevée, nous ne présentons ici que les résultats de l'étude de bâti des deux enceintes castrales.

Le relevé a été effectué à l'aide d'un tachéomètre laser associé à une couverture photographique exhaustive du château. Après redressement, sur le canevas topographique, les orthophotos ont servi de support aux relevés de bâti palliant ainsi l'absence d'échafaudage et la hauteur importante des murs. Seuls les logis n'ont pas fait l'objet d'un relevé par orthophoto car cela n'était pas prévu durant cette campagne.

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU CHATEAU DE MONTRICHARD Relève C. Léon-Holzem

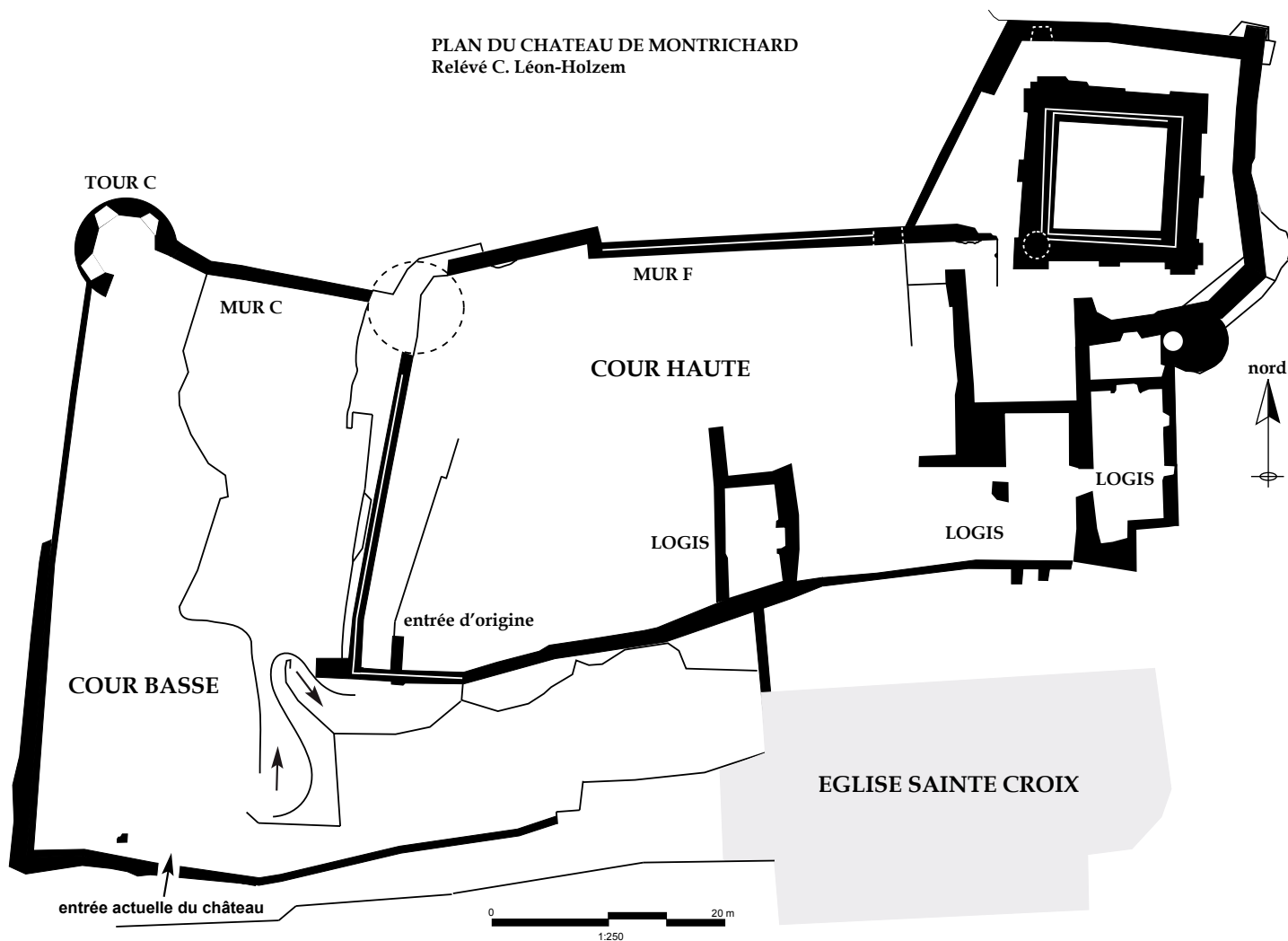


Montrichard, relevé topographique du château(C. Leon-Holzem)

Il apparaît d'abord que la cour basse du château n'existait pas encore au Moyen Âge et que la forteresse se cantonnait alors à la cour haute et à sa tour maîtresse. Dans l'enceinte basse, seule la tour C date du début du XIII^e s. Il s'agit d'une tour circulaire à l'extérieur et de plan octogonal à l'intérieur, d'un diamètre de 8,80 m, flanquée de deux niveaux d'archères à niches à étrier triangulaire qui permettent de la dater des années 1200 lorsque Montrichard appartenait au domaine Plantagenêt. Elle est par ailleurs mentionnée dans une chartre dès 1218.

On retrouve ce système d'étrier sur les tours en amande construites par Richard Cœur de Lion au château de Loches. À l'origine, cette tour appartenait à l'enceinte urbaine construite sous les Plantagenêt à la fin XII^e-début XIII^e s. La description des tourelles de cette enceinte, avant leur démolition à la fin du XVIII^e s., correspond parfaitement à la tour C. Quant au rempart qui reliait la tour C à l'enceinte haute du château, seule une partie du mur primitif est encore visible à l'est tandis qu'à l'ouest il a été reconstruit, au début du XVII^e s., avec le percement

PLAN DU CHATEAU DE MONTRICHARD
Relévé C. Léon-Holzem



Montrichard, plan du château (C. Leon-Holzem)

d'une porte à pont-levis à flèches non défensive. À cette époque, la cour basse du château était utilisée comme jardin par le seigneur de Montrichard qui résidait dans son hôtel particulier construit au pied de la muraille ouest du château (aujourd'hui « l'hôtel d'Effiat »). Les textes révèlent que le reste de la cour basse existait à la fin du XV^e s. C'est là que se trouve l'actuelle porte d'entrée du château mais, au Moyen Âge, la porte fortifiée se trouvait plus haut, au niveau de la cour haute. Elle ne présente presque plus, aujourd'hui, d'éléments défensifs. C'est donc à la fin du Moyen Âge que la topographie générale du site change avec l'apparition de cette cour basse à usage non défensif. Notons également que les quelques pans de murailles de l'enceinte urbaine qui subsistent aujourd'hui dans la ville datent du XV^e s.

Dans la cour haute du château, la muraille nord (mur F), la mieux conservée, présente de nombreux remaniements datables des XII^e-début XIII^e s. et notamment de la guerre entre Philippe Auguste et les Plantagenêt. La partie est du rempart a d'abord été entièrement reconstruite avec percement d'une fenêtre surmontée d'un arc en tiers-point. C'est à cet emplacement que se trouvait le système défensif (entièrement disparu) qui protégeait l'accès à la tour maîtresse. Dans une deuxième phase,

ce mur primitif, d'une hauteur d'environ 6 m (le sol était plus bas à l'origine), a été surélevé sur 5,50 m avec la construction d'un étroit chemin de ronde crénelé et de hourds. Peu de temps après, six archères ont été aménagées assez grossièrement dans la partie ouest du mur. Il n'y a en pas à l'ouest, car des bâtiments étaient adossés à ce mur. Cinq sont des archères à niche de la fin du XII^e-début XIII^e s., de style Plantagenêt. La sixième est une archère à ébrasements triangulaires, sans niche, caractéristique des fortifications royales françaises. Toutes ces archères ont été percées à la fin du XII^e s. pendant la courte période où le château a été tantôt dans domaine royal, tantôt dans le domaine Plantagenêt. À une époque plus tardive, l'une des archères haute a été condamnée afin qu'un bâtiment soit adossé à la muraille. La fenêtre en tiers-point a également été bouchée et une autre porte a été percée au niveau du sol de la cour.

D'autres campagnes seront nécessaires pour poursuivre l'étude architecturale du château et notamment de la tour maîtresse. Des sondages archéologiques dans la cour haute permettront d'évaluer le potentiel archéologique du site.

Cécile Léon-Holzem

MUIDES-SUR-LOIRE

rue des Flénats

L'opération de fouille menée sur la parcelle 168 du Bas-du-Port-Nord à Muides-sur-Loire fait suite à une longue série d'interventions sur le coteau est du bourg, ayant fait l'objet d'un zonage archéologique. En dehors d'une fouille programmée menée depuis 1989, de nombreuses parcelles constructibles ont donné lieu à des opérations préventives dont certaines (ZE 19) sont immédiatement attenantes à la parcelle 168.

Le contexte archéologique était donc bien connu, notamment après le diagnostic de 2005. Il révélait une occupation gallo-romaine importante ainsi que des occupations néolithiques et épipaléolithiques surtout piégées dans une dépression d'axe nord-ouest/sud-est qui concernait essentiellement le nord de notre emprise.

Diverses modifications de l'aménagement prévu ont abouti à l'abandon du projet de fouille sur la partie nord de l'emprise, rendant ainsi caduque toute possibilité d'exploiter les niveaux préhistoriques de la dépression sableuse.

Le projet de fouille s'est donc déplacé vers l'occupation romaine du site qui est apparue d'abord sous forme d'épandages de mobiliers et de tuiles dont la fouille a démontré qu'ils masquaient une série de calages de poteaux. Ces derniers forment selon les interprétations, un ou plusieurs plans de bâtiments légers qui semblent avoir réutilisé des éléments de couverture d'un bâtiment proche mais hors emprise. Un petit cellier maçonné a été ensuite dégagé et une série de grandes fosses a illustré les travaux d'extraction de matériaux du sous-sol.

La fonction de ce petit ensemble rural semble davantage liée aux activités artisanales ou à l'élevage, plutôt qu'à l'habitation. De futures opérations dans les parcelles alentour, non encore urbanisées pourraient compléter la vision trop partielle de cette fenêtre de taille réduite. Ces vestiges n'en constituent pas moins les premiers éléments construits découverts sur la commune de Muides-sur-Loire pour cette période.

Roland Irribarria

MUIDES-SUR-LOIRE

rue des Flénats, le Bas des Ports

Les fossés antique et moderne, déjà connus sur les parcelles adjacentes ont eu leur tracé complété par cette opération. Les projections stratigraphiques montrent un compactage des niveaux néolithique, mésolithique et paléolithique qui ne se dilatent légèrement qu'à l'aplomb de la dépression sableuse centrale de la fouille, tout en restant en contact.

L'opération s'est donc polarisée sur la surface de la zone déprimée, bénéficiant d'une prescription complémentaire pour atteindre les niveaux les plus profonds.

C'est l'occupation néolithique qui représentait l'objectif principal de la prescription. Par rapport au diagnostic et aux fouilles réalisées de part et d'autre de l'emprise, le fossé d'enceinte et sa palissade du Néolithique moyen 1 ont bien été retrouvés. Il présente sur l'emprise une interruption correspondant à une entrée du camp. Un bâtiment de plan original a été construit à l'intérieur du

camp près de l'entrée. Une fosse latérale de ce bâtiment livre l'essentiel du mobilier céramique et lithique, qui permettent de compléter les données sur l'occupation du Cerny-Chambon ancien.

Pour ce qui concerne le niveau Mésolithique il se réfère essentiellement au premier Mésolithique, mais la présence de quelques éléments plus récents permet de nuancer l'homogénéité du dépôt. Il n'existe aucune concentration de mobilier sur la surface fouillée.

L'occupation paléolithique présente des vestiges mieux conservés (remontages lithiques) autour d'une structure de combustion en creux. Les restes d'industrie lithique sont accompagnés de restes de faune chassée (cheval). Ils sont datés de l'Azilien récent.

Roland Irribarria

MUIDES-SUR-LOIRE

Rue de la Croix

Le diagnostic réalisé sur la parcelle 95-165 du Bas du Port-Sud à Muides-sur-Loire avait révélé trois occupations principales du site et un réseau de fossés lié à une voirie contemporaine. Deux occupations néolithiques (Néolithique moyen II et récent) sont présentes, sur un

même niveau et une zone d'atelier de débitage du Paléolithique final se situe à l'extrémité nord-est de l'emprise. L'occupation du Néolithique moyen II livre au moins deux plans partiels de bâtiments et une dizaine de fosses adjacentes. Le mobilier exhumé se rapporte à un groupe

culturel encore mal défini, dont les traits culturels trouvent des parallèles avec le Néolithique moyen Bourguignon et le Chasséen tardif. Le Néolithique récent est lui aussi représenté par un plan partiel de bâtiment, mais dont le matériel est assez pauvre.

L'atelier de débitage à objectif laminaire du Paléolithique final dont une partie avait déjà été exhumée au diagnostic a été mieux documenté. S'il appartient bien à la séquence de la fin du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène, il est encore délicat de lui accorder une attribution plus précise.

Roland Irribarria

Époque moderne

Romorantin-Lanthenay le Grand Jardin - le centre hospitalier

Les recherches historiques menées pendant trois ans par Pascal Briost, Romano Nanni et Martine Vallon dans le cadre de la préparation du colloque « Léonard ingénieur, peintre et architecte de François I^{er} » ont permis de faire le point sur un projet d'aménagement de la ville des années 1516-1519 qui devait être confié par François I^{er} à Léonardo Da Vinci.

Un faisceau d'indices topographiques et historiques indiquent que ce projet avait été commencé en 1516 avec la réfection des routes principales de la ville et la création d'une importante levée de remblais pierreux. Les textes ont permis d'identifier l'emprise, ce qui a poussé à la réalisation de sondages archéologiques par une équipe de l'Inrap dans le cadre d'opération programmée.

Le site se trouve au lieu-dit Le Grand Jardin, à l'intérieur de l'actuel hôpital, à l'ouest de la ville sur la route entre Romorantin et Pruniers-en-Sologne. Il consiste en une plate-forme de 80 m nord-sud sur 250 m est-ouest, restée vierge de toute construction jusqu'à la fin du XIX^e s. Son extrémité orientale est formée par l'enclos de l'ancien château. La limite sud, le long des berges de la rivière, présente un talus important, résultat d'une levée de terre et le terrain se trouve en dehors des zones susceptibles d'être inondées.

Les dimensions sont conformes à celles indiquées sur les plans et des croquis dans les carnets de Léonardo (codex d'Arundel et codex Atlanticus) montrent un ensemble rectangulaire composé d'un palais précédé par une avant-cour au bord d'un cours d'eau. D'autres notes indiquent d'importants travaux hydrauliques destinés à assainir la ville et relier la Sauldre au Cher.

Trois sondages ont été réalisés afin d'observer la stratigraphie du talus qui délimite le site. Ils ont montré que la partie supérieure du talus et son profil escarpé proviennent de l'épandage des déblais issus de la construction de l'unité de maternité de l'hôpital au début des années 1980. Ces déblais ont une épaisseur de 0,75 à 1,60 m. En revanche, la stratigraphie indique également l'existence d'une phase de rehaussement du terrain par l'apport de 1 à 1,20 m de remblais stériles, scellés par un horizon de terre végétale. Les remblais ont été déposés entre le Moyen Âge et le XVII^e s. environ et la surface de terre végétale contient du mobilier indiquant une utilisation entre le XVIII^e et la fin du XIX^e s. La fourchette chronologique n'a pu être précisée, faute de mobilier. Les résultats des sondages ne permettent pas d'affirmer que ce talus soit le résultat des travaux préparatoires du XVI^e s. mais, ils ne vont pas non plus à l'encontre des indices topographiques et textuels.

Simon Bryant

